

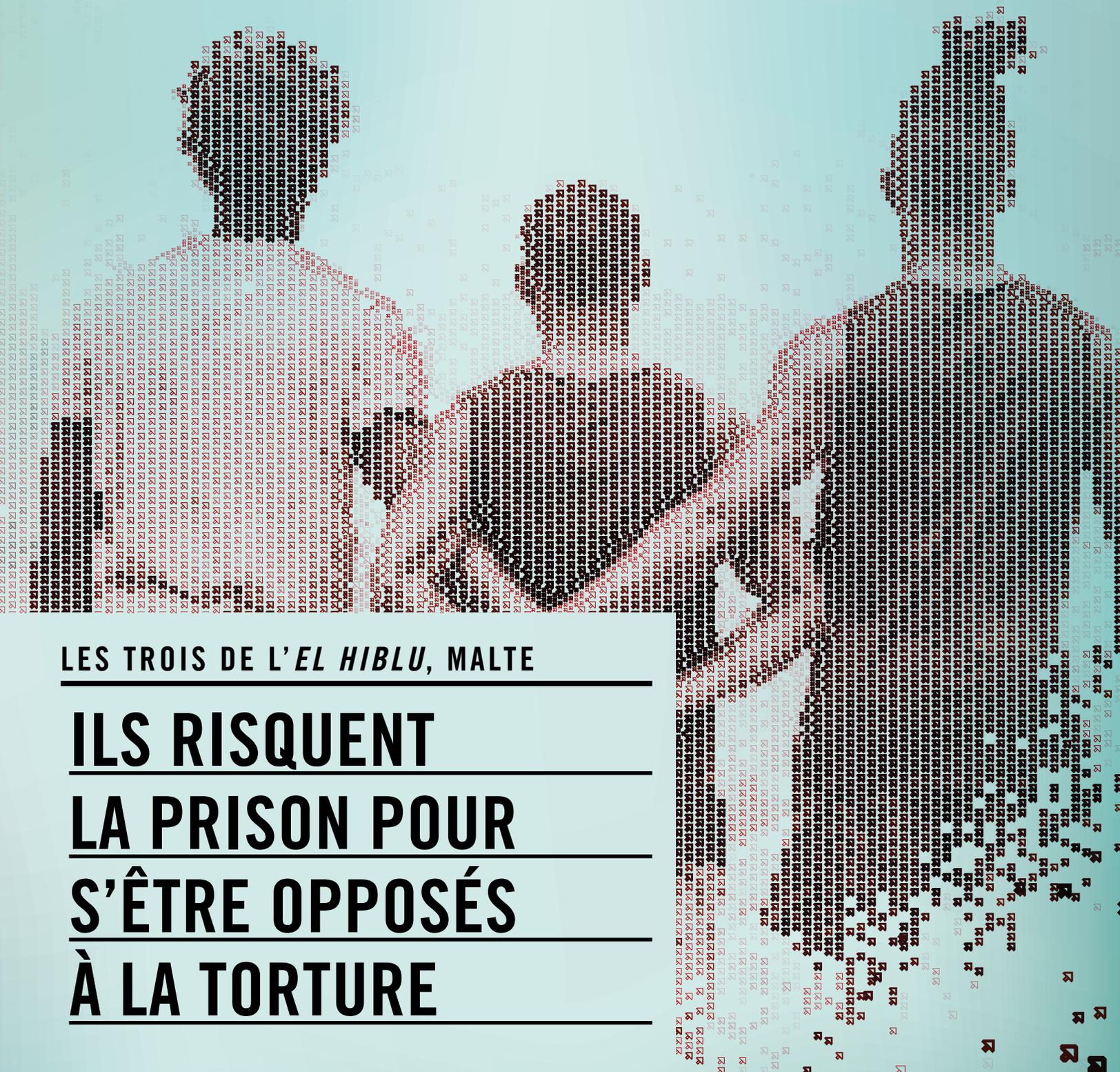
ÉCRIRE
ÇA
LIBÈRE!

AMNISTIE
INTERNATIONALE



LES TROIS DE L'EL HIBLU, MALTE

ILS RISQUENT LA PRISON POUR S'ÊTRE OPPOSÉS À LA TORTURE



LES TROIS DE L'EL HIBLU, MALTE

Avant d'être connus sous le nom des « trois de l'El Hiblu », ils étaient trois adolescents passionnés de soccer et de basket. Âgés de 15, 16 et 19 ans à l'époque, ils voulaient une vie meilleure et plus sûre.

C'est animés par ce même idéal qu'ils ont quitté la Guinée et la Côte d'Ivoire pour rejoindre la Libye. Cherchant désespérément à fuir la violence et les cellules de torture réservées aux réfugié-e-s et aux migrant-e-s dans ce pays, ils ont embarqué avec 100 autres personnes à bord d'un canot pneumatique en direction de l'Europe.

L'embarcation s'est retrouvée en détresse et a été secourue par l'El Hiblu, un navire pétrolier. L'équipage a ensuite essayé de renvoyer les personnes secourues en Libye – ce qui est illégal –.

Un mouvement de protestation a éclaté. Les trois jeunes ont été sollicités pour tenter d'apaiser la situation. Ils ont défendu le droit des personnes secourues de ne plus être exposées à la torture en Libye en jouant le rôle d'interprètes. L'équipage a mis cap sur l'Europe.

Cependant, lorsque le pétrolier est entré dans les eaux maltaises, les autorités de ce pays l'ont pris d'assaut, affirmant que les trois jeunes garçons s'en étaient emparés de force. Ils ont été inculpés d'infractions d'une telle gravité qu'ils risquent de passer leur vie en prison.

Ces trois jeunes ont simplement tenté de se mettre en sécurité et de protéger les personnes secourues avec eux. Ils sont maintenant sur le banc des accusés.

DÉFENDEZ LES TROIS DE L'EL HIBLU

Envoyez-leur vos messages de solidarité et d'espoir.

ENVOYEZ VOS MESSAGES À L'ADRESSE :

El Hiblu 3
P.O. Box 39
Hamrun
Malte

Prenez votre message en photo et publiez-le sur vos réseaux sociaux avec le hashtag #ElHiblu3. Identifiez @AmnistieCA sur Facebook et Twitter, et @amnistie_canadafr sur Instagram

Décembre 2020

Index : EUR 33/2580/2020 French

Photo au recto : © Amnistie internationale/Joanna Demarco

Programmation du script : © David Hunter

Photo au verso : © Amnistie internationale/Joanna Demarco

